

## Article publié dans le bulletin municipal 2012



Nous voici au moment de faire le bilan d'une saison qui se révèle pessimiste. En effet, nous sommes en cours de campagne de dératisation sur les cours d'eau et plans d'eau. Nous pouvons constater qu'après 3 ans sans lutte « coup de poing » sur les nuisibles, ceux-ci nous prouvent que la lutte doit être permanente. Heureusement, sur la commune des bénévoles le font constamment – qu'ils en soient remerciés. Malheureusement il y a des zones où on ne travaille pas et cela fait que cette année toute la commune est infestée. Outre les dégâts sur berges et destructions des plans de cultures, le risque sanitaire est énorme (leptospirose – douve). Je rappelle qu'un couple de rats, c'est deux portées par an avec 6-7 petits par nichée et que leur maturité est à 6 mois. Je vous laisse faire le calcul de la descendance en un an. Je lance donc un appel : si des personnes acceptent de nous aider sur ces secteurs – en particulier les zones bordant l'Orne – contactez nous. D'avance merci.

Cette année, nous constatons que de plus en plus de personnes nous vont appel et le prêt des cages est de plus en plus tendu, ce qui prouve que notre groupement est utile.

Même si l'argent n'est pas une motivation, ramenez nous les queues car 26 prises nous permettent d'avoir une cage gratuite. Pour bien conserver les queues, mettez les dans du sel de déneigement ou de la cendre.

Lorsque vous avez des dégâts (fouine, rat, renard, corbeaux) n'oubliez pas de nous le signaler, de faire des déclarations à la mairie, cela nous permet de les tenir classés nuisibles.

Lors d'une réunion de préparation de la lutte, j'ai demandé qu'on l'on réfléchisse à la question du devenir des cadavres. Que fait-on ? Un congélateur ? Un trou ? Ou les laisser sur le terrain ? En tout état de cause essayer de faire pour le mieux. Mais que cela reste discret.

Il faut éviter que lorsqu'on nettoie les haies avec l'épareuse sur le bord des routes que les cadavres ressortent. Merci d'être correct.

Pour les corbeaux, de plus en plus nombreux, il existe des dérogations de chasse après la fermeture. Renseignez-vous auprès de la société de chasse.

Voici donc une année qui nous rappelle que notre lutte est un combat perpétuel où il faut absolument trouver le bon équilibre de la faune sauvage. Un grand merci à ceux qui y contribuent. Que ceux qui veulent nous aider viennent découvrir notre page sur le site Internet de la commune ou à notre assemblée générale de printemps.

Je vous offre tous mes vœux pour 2012 et merci beaucoup à tous ceux qui nous soutiennent dans notre travail.

LE PRESIDENT



## DEMANDE DE SUBVENTIONS 2012

Pour l'année 2011, les chiffres peuvent faire croire à un mouvement important mais il y a deux années de primes nuisibles sur la même feuille et une vente assez soutenue de produits.



Voici donc les comptes 2011 en euros

OPERATIONS	CHEQUIER		LIVRET	
	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT
<b>Solde au 01.01.11</b>	<b>327.87</b>		<b>906.76</b>	
Liquide	36.82			
Intérêt			18.88	
Prime nuisible 2010	223.40	184.9		
Prime nuisible 2011	261.00			
Achat produit		471		
Vente produit chèque	484.00			
Vente produit liquide	106.50			
Cotisation 2011		310.19		
Subvention	324			
Frais divers		4.65		
Total	1763.59	970.74	925.64	
<b>Solde au 01.01.12</b>	<b>792.85</b>		<b>925.64</b>	

Situation au 01.01.12

Chéquier : 749.53 €

Liquide : 43.32 €

Livret : 925.64 €

Nous finissons l'année avec un bon solde mais un stock pas très important de produit et une cotisation pas payée fin décembre ( la facture est arrivée le 28 décembre d'un montant de 318.27 € ) donc il nous reste 5.63 € sur la subvention pour les frais de fonctionnement. Heureusement que tous les bénévoles acceptent la gratuité de leur travail.

Ce pourrait être intéressant de penser à les récompenser. Donc je redemande une hausse de la subvention. N'oublions pas que nous sommes une association d'intérêt public qui travaille pour le bien être de tous. Le crédit bancaire peut paraître important mais cela n'est possible que parce que le téléphone, les voyages et le temps sont gratuits.

En espérant que vous comprendrez ma requête, je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

LE PRESIDENT

## ASSEMBLEE GENERALE DES DEFENSES DES CULTURES



Etaient présents : Victor LEBOSSÉ, Jean-Luc THOMAS, Gabriel LEMMASSON, Maurice LEMAITRE, Guillaume GAUCHERIN, André GUIBOUT, Jean-Luc GAUCHERIN, Christian PICHEREAU, Chantal LEGENDRE.

Il est 21 heures, la séance commence.

Le président s'est aperçu qu'il manque une case « rendue, pas rendue » c'est une histoire de parole contre parole. Le président travaille dans la confiance. Maintenant tout emprunt et retour de cage devra être signé.

Les produits de dératisation ont fortement augmentés. Cela est dû aux coûts des céréales, aux nouvelles formations et normes et modifications de la TVA. Mais nous restons très largement compétitifs.

Après avoir distribué les primes, nous discutons avec un probable futur adhérent : ce qui nous fait plaisir. Ce peut être intéressant de nous donner du temps de libre pour nous aider. Je relance un nouvel appel à ceux qui veulent bien venir.

Il est 22 heures : la séance est levée et nous prenons le verre de l'amitié.

LE PRESIDENT

